

## Coordination linguistique de Villefranche sur Saône

### Groupe de travail Inter-ASL

05/07/2019

#### **10 participants :**

Martine BIAU, Croix-Rouge  
Michel CUILLERIER, Croix-Rouge  
Anne JAEG, Mille et Une  
Mercédès MIGUET, Mille et Une

Yves WAKOSA, AMIH  
François BOGGIO, Lecture et Partage  
Sophie RAKOTOMALALA, Lecture et Partage  
Céline GERMAIN, AFI/ECRIT69

1

#### *Et en début de réunion :*

Dominique POLI, Politique de la Ville et Cohésion Sociale, AVBS  
Samba GUEYE, Délégué du Préfet, Préfecture du Rhône

#### **Rappel des objectifs de cette rencontre :**

1. Retours et échanges suite à la délocalisation des sessions DELF (A1, A2 et B1) de juin
2. Un point sur le cycle de formation proposé (la 1<sup>ère</sup> formation aura eu lieu)
3. Mise à jour de la plaquette Inter-ASL en vue de la rentrée de septembre
4. Autres échanges d'informations, en fonction des besoins

#### **1. Retours et échanges suite à la délocalisation des sessions DELF (A1, A2 et B1) de juin**

Les épreuves délocalisées à Villefranche se sont très bien déroulées. Il y a eu 63 candidats :

- **62 candidats** préparés et inscrits par les associations locales (AMIH, Croix-Rouge, 1001).  
Sur ces 62 candidats, **60 ont réussi leurs examens : 22 DELF A1, 24 DELF A2, 14 DELF B1**
- **1 candidat libre**, qui s'est présenté sans préparation ni accompagnement.  
Celui-ci n'a pas réussi son DELF B1.

Le groupe de travail souligne l'engagement et le travail mis en œuvre par les associations concernées pour préparer les apprenants à la passation des examens durant plusieurs mois.

#### *22 nationalités représentées :*

- Les 6 nationalités les plus représentées sur cette session d'examens sont :  
10 albanais, 6 arméniens, 5 marocains, 5 turcs, 5 algériens, 5 kosovars.
- Les autres nationalités représentées : comorienne, syrienne, bosniaque, tunisienne, serbe, togolaise, guinéenne, française, britannique, polonaise, chinoise, chilienne, moldave, géorgienne, russe, espagnole.

*Point financier*, validé par les structures concernées et par l'ACFAL :

	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A1 et A2 / 75 €</b>	<b>B1 / 110 €</b>	
Candidats Croix-Rouge	21	19	890	11	1210
Candidats AMIH	0	1	22	4	440
Candidats Mille et Une	1	5	141	0	0
Enveloppe AVBS transitée par AFI (Participation aux frais DELF A1 et A2 + frais postaux globalisés)			2500		
Coût total			<b>3553 €</b>	<b>1650 €</b>	
<b>TOTAL perçu par l'ACFAL</b>			<b>5203 €</b>		

#### *Remise des diplômes :*

Souhait de l'organiser plus tôt que l'année dernière. 2 dates sont pré-fléchées pour le moment. Le choix sera déterminé par l'agenda de M. le Sous-Préfet, qui serait intéressé par cet évènement :

- Mardi 24 septembre **ou** Mardi 1<sup>er</sup> octobre, à partir de 17 heures, en Mairie de Villefranche.
- Une fois la date retenue, Villefranche Agglo s'occupera de réserver la salle du conseil en Mairie, où tous les candidats ont passé les épreuves
- Un pot sera organisé par Villefranche Agglo, pour environ 80 personnes.
- Il faut communiquer sur cet événement : invitations, presse (Le Progrès, Radio Calade). C'est M. Biau (Croix-Rouge) et C. Germain qui s'en chargent à la rentrée, lorsqu'elles auront connaissance de la date choisie par M. le Sous-Préfet.

#### *Projets 2020 :*

Pour l'année prochaine, les associations locales souhaiteraient qu'une délocalisation de sessions d'examens soit de nouveau organisée, y compris Lecture et Partage qui envisagerait de préparer et positionner quelques apprenants dans cette dynamique de certification, en particulier sur les niveaux A2 et B1.

- Il s'agira d'estimer une enveloppe de participation aux frais, et de refaire une demande prévisionnelle dans le cadre de la Politique de la Ville lors de la programmation prochaine en octobre 2019 (enveloppe globale d'aide au financement a minima des DELF A1 et A2).
- Le nombre de candidats sera estimé courant du 1<sup>er</sup> semestre 2020 par les associations locales, en fonction des apprenants inscrits, de leurs niveaux et objectifs.

Préparer à des examens plus avancés, tels que le DELF B2 pourrait s'envisager, mais à la marge, compte-tenu de l'écart de niveau important qu'il y a entre préparer un DELF B1 et un DELF B2. Ce serait très chronophage et énergivore pour les bénévoles.

- Seuls certains bénévoles volontaires pourraient se lancer dans l'encadrement de cette préparation. Dans tous les cas, il n'y aurait pas de prise en charge financière possible par la Politique de la Ville.

Un échange aura lieu aussi avec les associations qui le souhaiteraient autour de la possibilité de se lancer dans la préparation au TCF ANF (Test de Connaissance du français pour l'Accès à la Nationalité Française), pour certaines personnes ayant besoin de justifier d'un niveau B1 dans le contexte spécifique d'une demande de naturalisation.

#### *Inconvénient du TCF ANF par rapport au DELF B1 :*

- L'attestation de niveau n'est valable que 2 ans – **mais** les services de la Préfecture ne tiennent pas rigueur de ce délai de validité si celui-ci a expiré en raison de délais administratifs trop importants avant la date d'entretien à la Préfecture (voir mail de la part de la DMI-Préfecture du Rhône, transféré par C. Germain aux coordinateurs ASL de Villefranche en juillet 2019).

#### *Avantages du TCF ANF par rapport au DELF B1 :*

- Seules les compétences de compréhension orale et de production orale sont évaluées, donc les personnes sont moins mises en difficulté en ce qui concerne l'écrit, ce qui peut être intéressant pour les personnes ayant un relatif ou fort écart entre leurs niveaux de maîtrise du français oral et écrit.
- Le coût : il est moins cher (en moyenne 85€ pour un TCF ANF contre 110€ pour un DELF B1)
- Pas besoin d'organiser de délocalisation à Villefranche car il y a déjà un centre d'examen habilité sur place : l'IFRA

A noter que les épreuves sont très différentes, et les modalités de passation aussi (TCF : sur ordinateur, et entretien en face à face enregistré), et demande donc une préparation bien particulière, et distincte d'une préparation DELF « classique ».

- Un temps de travail sera proposé sur ce sujet fin 2019, avec les ASL intéressés par cette réflexion.

## **2. Un point sur le cycle de formation proposé (la 1<sup>ère</sup> formation aura eu lieu)**

Le groupe a été très satisfait de la 1<sup>ère</sup> demi-journée de formation sur la correction phonétique, dont le contenu était assez dense, mais fort intéressant, selon les bénévoles participants.

Il a été convenu que les coordinateurs des ASL soient également destinataires :

- des supports de présentation de la formation, diaporama et tout compte-rendu envoyé par la suite ;

- des mails de confirmation d'inscription des participants, afin d'être informés également des thématiques intéressant les bénévoles de leurs ASL respectifs.
- Un point d'étape a été envoyé dans ce sens par mail le 12/07/2019 aux référents des ASL.

Pour information, il n'y a plus, à ce jour **aucune place disponible** sur les demi-journées entre octobre et décembre.

- Il reste 2 places toutefois pour la demi-journée du 26 septembre de 13h30 à 16h30 sur le thème : « Préparer et organiser ses séances : établir des objectifs ».
- Merci de conseiller aux bénévoles qui souhaiteraient s'y inscrire d'utiliser ce formulaire d'inscription SVP : <https://forms.gle/bMpNRK1ebCdk3BuZ6>

3

### 3. Mise à jour de la plaquette Inter-ASL en vue de la rentrée de septembre

Afin de communiquer sur les différents ASL proposés à Villefranche, les associations de proximité souhaiteraient mettre à jour et relancer la plaquette inter-ASL.

On resterait sur la même trame que la dernière version :

- un éclairage sur le fonctionnement des ateliers (individuel, groupes, démarche...),
- quelques informations pratiques (lieux, horaires, contact pour inscription ou information),
- et un éclairage sur la complémentarité entre les actions (voir texte en italique sur le flyer). Il s'agit de mettre en valeur les « couleurs » des ASL, montrant aux acteurs locaux (orienteurs potentiels) les spécificités des différents ateliers.

Mise à jour des informations :

- Lecture et Partage a déjà fait et transmis ses modifications.
- Pour la Croix Rouge, AMIH et Mille et Une : le dernier délai pour transmettre à C. Germain les modifications de la plaquette est le 20 septembre.
- Au verso, on ferait apparaître d'autres ateliers de français portés par des associations locales : AFTV s'ils en portent de nouveau ? (à vérifier) / On supprimerait Janimaville qui n'existe plus / On ajouterait les Restos du Cœur, et également le Secours Populaire.
- Il s'agit de savoir si, comme cela a été le cas en 2017, le service communication de la Ville de Villefranche peut prendre en charge les coûts liés à la mise à jour de la trame et la réimpression en 1000 nouveaux exemplaires de la future plaquette à jour.

### 4. Autres échanges d'informations, en fonction des besoins

Un mail a été envoyé aux référents des ASL sur les possibilités de formation de formateurs qui existent à côté des formations proposées par ECRIT69, sous un format plus intensif et pouvant être qualifiant : Alliance Française, stages d'été, DIFLES et DUDILA avec l'Université Lyon 2, MOOC...

N'hésitez pas également à consulter le Pearltrees d'ECRIT69, qui est une sélection de sites internet utiles pour les animateurs en ASL. Voici le lien direct : <http://www.pearltrees.com/ecrit69>

Une idée serait de trouver un ou plusieurs lieux d'accès au numérique à Villefranche pouvant être accessible à tous – donc y compris aux apprenants inscrits en ASL, parfois peu autonomes en français et/ou avec l'outil numérique.

La Croix-Rouge réfléchit au sujet de l'inclusion numérique en interne avec un petit groupe de bénévoles. Par ailleurs, l'association Mille et Une serait intéressée pour avoir une sélection de sites internet pour l'auto-apprentissage.

- Nous pourrions partager des informations sur ces besoins lors du prochain groupe de travail.

**[Prochain groupe de travail Inter-ASL : vendredi 4 octobre, 10h-12h, local Belleruche.](#)**